

1- Situation politique nationale, décisions de la droite locale et conséquences pour Trélazé.

Lors du débat d'orientations budgétaires du 24 novembre dernier, nous insistions sur le très dur contexte de crise économique et sociale. L'actualité locale en 2014 fut dans ce domaine particulièrement lourde (je pense bien entendu à la fermeture des Ardoisières) et, loin de s'améliorer, les annonces de plans sociaux ces derniers mois (sur la commune avec SVA par exemple et autour avec Thyssen) assombrissent encore le tableau.

Nous dénonçons avec vigueur le choix de l'austérité fait par le gouvernement : budget de l'État, de la Sécurité sociale, des collectivités locales. Avec la réforme territoriale, il place maintenant celles-ci comme une des pièces maîtresses du dispositif austéritaire.

Concernant les Dotations de l'État, bien que vous ayez voulu être rassurant en affirmant que les baisses prévues n'auraient pas d'impacts sur notre ville, nous avons alors précisé que même si nos recettes fiscales se maintenaient (DGF + DSU, ce que vous avez d'ailleurs prévu dans les documents fournis au moins pour 2015), force est de constater qu'au regard du contexte économique et social local, elles seront sans doute bien insuffisantes pour faire face à l'augmentation très forte des besoins. D'autant que vous prévoyez une baisse à hauteur de 2 ou 4 % de la DGF pour après 2015.

Pire, nous avons insisté sur le fait que les choix nationaux auraient des répercussions locales. Ainsi, que dire de l'abandon de la prévention spécialisée par le CG49 ? Certes, la majorité départementale de droite préfère continuer à engloutir 1,6 million d'euros dans Terra Botanica et raboter l'aide à l'enfance, mais la cure nationale et le désengagement de l'État ont des conséquences bien réelles pour les populations fragilisées concernées ! In fine, les communes vont particulièrement souffrir et, dans le domaine, d'une manière ou d'une autre, nous ne serons donc pas épargnés !

Transition : Si un budget ne peut se concevoir en dehors du contexte national ou local dans lequel il est construit, il est bien sûr aussi le moment de se projeter dans l'avenir et de parler projets.

2- Les projets de 2015 : la nécessité d'une coopération accrue et de démarches favorisant la construction collective.

A en croire vos récentes déclarations, 2015 sera peut-être l'année de deux réalisations (ou au moins l'année de leur lancement) sur lesquelles nous voudrions revenir : l'aménagement de la carrière Napoléon et la construction d'une centaine de logements pour seniors dans le bourg :

- *La carrière Napoléon* : nous nous sommes exprimés publiquement sur la démarche que nous souhaitons voir mise en œuvre. Votre réponse dans la presse du 13 décembre fait référence à une étude promettant une centaine d'emplois. Tout le monde est ici conscient de la nécessité de trouver des solutions et à favoriser les initiatives en termes d'emploi et d'activité économique. Mais, nous répétons que si les enjeux économiques sont essentiels, ils ne sont pas les seuls à

devoir être pris en compte. Le projet est aussi à concevoir à l'aune d'enjeux sociaux et environnementaux. Et, sur ce point, l'abandon de l'exploitation du site au privé ne manquerait pas de faire prévaloir les critères de rentabilité sur tous les autres enjeux. Nous avons déjà expliqué l'idée d'un centre d'accueil de classes vertes. Nous avons déjà évoqué les ouvertures et les potentialités culturelles existantes (que ce soit sur Angers ou sur la Vallée de la Loire).

A en croire votre réponse dans le CO du 13 décembre dernier, comme pour l'Aréna, vous nous demandez de vous croire sur parole. Si nous ne faisons pas de procès d'intentions, nous exigeons la tenue d'une commission extra-municipale sur ce dossier pour garantir la construction collective d'un projet relatif à un espace unique, exceptionnel du point de vue écologique et environnemental. Reste que vous avez voulu être rassurant lors de la réunion publique de lundi dernier en nous informant que vous aviez rencontré le Président d'Angers Loire Métropole sur ce dossier. Il est vrai que, dans ses précédentes fonctions de Président du Conseil Général de Maine & Loire, il a fait preuve d'une remarquable perspicacité dans le dossier Terra Botanica. Un dossier monté en petit comité, répondant à un soi-disant besoin affirmé mais jamais démontré. Le bilan est là : une catastrophe.

Bref, nous avons déjà pointé de nombreux éléments (retranscrits notamment dans la presse) et insisté sur le fait que, de notre point de vue, la pleine réussite du projet dépendait de la mise en œuvre bien en amont d'une démarche basée sur la concertation et la réflexion collective (et à plusieurs échelles !).

- *La résidence dans le bourg (délibération 21)*. Sur ce point, vous dites que ce projet a été présenté aux élus. Où et quand ? Il va devenir nécessaire de rédiger des compte-rendus des commissions puisque nous avons l'impression de ne pas tout entendre ! De plus, donner systématiquement l'ordre du jour des commissions permettrait facilement de retrouver si tel ou tel dossier doit être et a été abordé. Mais, quoiqu'il en soit, ce projet semble avoir tellement été discuté que vous avez déclaré, lundi dernier, aux élus et au public présents que vous « ... ne pouviez pas dire de quoi il s'agissait ». !

Un tel dossier aurait pu (et du) permettre un échange développé et constructif sur les besoins, sur ce que nous souhaitons voir être mis en œuvre en termes de logement pour les seniors et porter des réponses dans le cadre d'un projet utile et nécessaire. Cela nous paraît essentiel et cette question intéresse bien sûr les trélazéens... on sait avec quelle fréquence la question de la maison de retraite est abordée. Le débat doit donc être le plus large possible donc, car cette réalisation relève (et impactera fortement) de la politique sociale de la ville. Une centaine de logements de ce type, ce n'est pas rien ! Reste sur ce point la question de la maîtrise de la ville sur le projet en le laissant aux mains d'un promoteur...?

Voilà sur les projets (récents)... Un autre chantier devant nous : faire face aux besoins grandissants et bien réels dans le contexte de crise et de dette que nous connaissons...

3- Malgré la crise et la dette de Trélazé, il nous faudra faire face aux besoins grandissants et bien réels.

Nous avons déjà eu l'occasion de souligner (et là encore tout le monde en est conscient!) que les besoins sur Trélazé demeurent bien réels en termes de fonctionnement et d'investissement : voirie, équipements sportifs (Églantine) ou publics (Guérinière-Quantinière par exemple), construction d'une nouvelle salle pour remplacer le

CA d'Art qui va être vendu... Par ailleurs, il sera aussi nécessaire d'assurer l'entretien, et/ou d'assurer la mise à niveau technique, de bâtiments tels que salle Aragon ou encore l'Avant-Scène qui offrent de nombreuses potentialités en termes de politique culturelle de proximité ... Bref, les besoins sont là ...

Or, avec une dette à 29 millions d'Euros fin 2014, soit un seuil jamais atteint (et centré sur un unique équipement !), la ville risque de ne pas pouvoir répondre à ces demandes.

Ce niveau très haut de la dette s'appuie sur une épargne de gestion de près de 4 millions d'€. Qu'en sera-t-il si les besoins sociaux augmentent avec la crise ?

- Soit on maintiendra le niveau de 4 millions et la ville ne répondra pas au besoins nouveaux.
- Soit on y répondra (et c'est notre souhait !), mais le niveau d'épargne de gestion diminuera. La conséquence mécanique sera l'augmentation de l'emprunt et donc de la dette.

Si, pour nous, il est hors de question d'opposer investissement et fonctionnement, tout d'abord parce que l'investissement génère automatiquement du fonctionnement, il est quand même juste de s'interroger quand une part importante des dépenses de fonctionnement sert à payer des frais financiers. Le problème est là, pas dans les dépenses de fonctionnement qui financent les services rendus à la population.

Vous comptez sur l'évolution des bases pour augmenter les recettes. Pourtant, une nouvelle fois, les conclusions de la CRC nous poussent à la prudence.

Page 20 : « ... Ces taux de progression sont nettement supérieurs aux taux moyens constatés dans les communes de la même strate. C'est le résultat d'une volonté forte et constante de la municipalité de faire progresser ses recettes fiscales sans modifier les taux. Pour se faire, elle a actionné deux leviers : la progression démographique et la réévaluation des bases existantes... ».

« ... En conséquence, compte tenu à la fois du niveau élevé des taux d'imposition pratiqués sur le foncier bâti comme non bâti et du faible potentiel fiscal de la population, les marges de progression des produits fiscaux apparaissent limitées ... ».

Après ces quelques remarques générales, vous dire que, de notre point de vue, la stratégie même de la « Ville-événement » est en cause ne relèvrera ni de la nouveauté, ni de la surprise !

4- La « Ville-Événement » en question !

Vous le savez aussi, cela fait des années que les élus de LGT ne se contentent pas d'analyses techniques au moment des débats sur les budgets. Avant d'être des chiffres, les budgets sont avant tout des orientations politiques !

41- Les marges de manœuvre sont là, au cœur du fonctionnement de la « Ville-Événement ».

Nous avons déjà en effet exprimé maintes fois nos inquiétudes quant à votre volonté manifeste de maintenir un niveau d'autofinancement très élevé, et nos débats sur les choix que vous opérez pour y parvenir ne sont pas récents.

Pour ce qui nous concerne, face aux incertitudes quant à l'avenir, compte tenu de la situation nationale, des remarques de la CRC sur la fragilité financière de la ville, nous

appelons à la prudence et à concentrer les efforts sur la réponse aux besoins, notamment les besoins sociaux grandissants.

Il y a peu de marge de manœuvre, mais elles existent !

Le 24 novembre dernier, nous avons déjà longuement évoqué le rapport de la CRC. Dans ses principales observations, je rappellerai simplement qu'il indique que « *l'amélioration de [la] situation financière ne pourra reposer que sur une meilleure maîtrise des charges de gestion* » (p. 2, fin du 5^e paragraphe).

Dans le même temps, à la p. 21-22, le rapport vient conforter une analyse que nous faisons depuis fort longtemps : « *Entre 2008 et 2012, les charges à caractère général ont progressé de plus de 30 % avec une accélération en 2011 (...) et 2012 (...)* ». 2013 et 2014 ont amplifié le phénomène, sans doute ! « *Pour une part importante, l'augmentation concerne l'action culturelle de la commune (...) dont les charges ont connu une hausse* » de 490 k€ (+ 112%). « *Ce sont les dépenses de locations immobilières (...), les frais de déplacements et réceptions (...), et les dépenses de publicité, publications et relations publiques (...) qui concentrent les augmentations les plus importantes (...)* Plus précisément, c'est la montée en charge du « *Festival Estival* » (...) qui explique cet alourdissement particulièrement sensible des charges » (pp.21-22).

Ces analyses sont renforcées à la page 34 : « *il est probable que le coût de l'action culturelle, et plus précisément du festival Estival en pleine expansion, soit un des facteurs notables* » de l'augmentation des charges à caractère général « *à un rythme particulièrement soutenu (+7.15%)* ». Là encore, les deux dernières éditions du Festival n'ont pas été, me semble-t-il, marquées par l'accalmie...

Comme nous le disions lors du CM du 20 octobre 2014, nous ne sommes pas surpris de telles conclusions qui viennent conforter l'idée que, ***s'il y a des marges de manœuvre, elles sont donc là, au cœur du fonctionnement de la Ville-Événement !*** Au passage, les propos L.Naham lors de la dernière commission des Finances sur les « marges de manœuvre » possibles sur les autres dépenses de fonctionnement (nous pensons notamment ici aux frais de personnel) nous inquiètent (car le service public a besoin d'agents !).

Nous insistons, les marges de manœuvre à mobiliser sont sur les dépenses à caractère général liées à la Ville-Événement et non sur ce qui fait la qualité du service public.

42- Il nous faut une clarification sur la situation réelle de la ville...

C'est parce que les marges de manœuvre se situent essentiellement là, et afin d'avoir une vision claire et précise de la situation, que nous vous demandons de façon récurrente depuis notre conférence de presse du 22 septembre 2014 un bilan détaillé du dernier Festival Estival, travaux de régie inclus. Qui plus est, nous exigeons d'avoir, au-delà du Festival, un bilan chiffré et précis de la politique événementielle pour 2013 et 2014. Nous n'avons toujours rien alors que vous nous avez précisé lors du dernier conseil municipal que ce bilan était fait. ***Et malgré tout, sans aucun élément d'analyse, vous nous demander (délibération 14) de voter une subvention de 200 000 € en faveur du SPIC Aréna Loire pour la prise en charge du Festival Estival. Sur quelles bases ?***

Nous en concluons que si vous ne nous donnez pas ces éléments, c'est avant tout parce qu'ils viendraient confirmer toutes nos critiques et justifier notre demande de réorientation de la stratégie menée par la ville. Les éléments projetés

lundi soir, illisibles et non détaillés, ne sont pas satisfaisants .

Nous avons déjà eu l'occasion de le dire, mais l'action culturelle que vous menez (à travers notamment le Festival Estival), et qui coûte donc très cher (ce que vous assumez d'ailleurs !), ne peut constituer l'alpha et l'oméga d'une politique culturelle. Avec le Festival, pièce maîtresse de votre stratégie globale, on est davantage dans la politique de communication ! Vous nous présenterez sans doute des chiffres et tout un tas d'éléments de comparaison avec d'autres communes... Mais, à l'état brut et sans une réflexion générale sur les options, les objectifs, les choix, les moyens et les effets des politiques culturelles mises en oeuvre ici ou là, ils ne veulent absolument rien dire.

43- ... et impérativement nous doter d'outils de mesure démocratiques.

Enfin, dans ce contexte, que dire aussi d'une autre subvention de 200 000 euros : celle à EOSL (qui a fait l'objet d'une délibération fin juillet dernier) ? Là encore, nous n'avons pas eu les informations que nous demandions. Le comité de suivi et de pilotage que nous avons demandé fin 2013 (et que vous vous étiez engagé à mettre en place dès l'année dernière) n'a jamais été réuni !

Aussi, la 1ere subvention qui, au départ devait servir de fond d'amorçage, a été reconduite par votre équipe sans qu'aucun bilan précis ne soit réalisé. Nous nous sommes refusés à accepter (les yeux fermés) cette reconduction qui ne peut d'ailleurs qu'être très mal comprise dans le monde associatif, en particulier au regard de la démarche de critères exigée et exigeante en direction de l'ensemble des autres associations sportives qui se répartissent 138 000€, soit 69 % de la subvention de l'EOSL.

En octobre 2013, lors des débats sur la première subvention, une répartition (de la subvention) avait été proposée comme suit :

- 50000 € en faveur de l'action dans les quartiers. Sur ce point, quel bilan pouvons-nous faire ? Quelles perspectives ? Nous posions aussi à l'époque la question des liens avec la DSP et les associations déjà présentes. Qu'en est-il ? Ces questions, nous les avons déjà posées... en vain !
- 150000 € pour promouvoir la ville. Sur ce point, nous évoquons déjà notre conviction profonde de l'intérêt d'une réflexion collective de l'ensemble des acteurs de la vie sportive et culturelle de la ville. Cela permettrait de définir en commun les besoins et les priorités, les choix seraient partagés et donc portés par le plus grand nombre. Nous avons la conviction que la richesse du tissu associatif de notre ville aide à sa promotion.

Compte tenu du niveau des sommes engagées, même s'il y a des déclarations de principes, les promesses pour l'avenir, nous répétons qu'il est essentiel de nous doter de d'un outil efficace permettant, en toute transparence, la présentation d'indicateurs fiables, une évaluation et une analyse précises. Et c'est sur ces dernières qu'il conviendrait d'envisager la reconduction de la subvention. D'autant qu'il faut estimer, dans le niveau de la subvention, tout un tas de paramètres comme par exemple la mise à disposition des équipements. Ainsi, là encore de nombreuses interrogations demeurent...

Compte tenu de tout ce qui vient d'être dit, nous ne trouvons pas dans ce budget les ingrédients de la réorientation politique nécessaire pour notre ville. Aussi voterons-nous contre ce projet de budget.

Nous ne souhaitons cependant pas nous enfermer dans une posture simplement

protestataire. Sur de tous les dossiers, chacun le constate, nous sommes et resterons
proposants.

Nous continuerons à œuvrer de manière constructive à la réorientation de ce qui peut
l'être, notamment autour des axes qui nous sont chers (et qui constituent le coeur de notre
projet de Ville humaine).